SENOVILLE

Sommaire

Identité, Toponymie page 1
Un peu d'histoire ... à savoir page 1...
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire page 3...
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :
Eglise Saint-Lô page 5...
Ancien presbytère page 6...
Manoir de Sénoville page 6...
Moulin à vent / Masse de l'Epivent page 8...

Maisons typiques:
Hameau de l'Epivent page 9...
Hameau La Commune page 9...
Cours d'eau, Ponts page 9...
Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs page 9...
Croix de chemin page 10...
Communes limitrophes & plans page 10...
Randonner à Sénoville page 11...
Sources page 11...

Identité, toponymie

Sénoville appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au canton des Pieux (anciennement Barneville-Carteret jusqu'en 2015) et appartenait, jusqu'à fin 2016, à l'intercommunalité Côte-des-Isles.

Désormais, la commune de Sénoville appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Sénoville se nomment les Sénovillais(es). Sénoville compte 189 habitants (recensement 2019) sur une superficie de 7.22 km² soit 26hab. / km². (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France). Le nom de la paroisse est attesté sous les formes Sénovilla (vers 1210 et 1280), Sénouvilla (1223), Senovilla (vers 1280), Senauvilla (1282).



La Mairie (Lieu-dit L'Epivent)

Sénoville tirerait son nom d'un anthroponyme germanique : domaine agricole de Senold ou Senaldus.

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche »), donne effectivement pour origine le domaine, la ville, de Senoldus ou Senaldus, nom de personne germanique.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ La seigneurie de Sénoville a probablement succédé, après les invasions normandes, à un antique domaine.

L'église paroissiale a conservé le vocable du lieu de culte primitif, celui de Saint-Lô (ou Saint Laud, en latin *Laudus*, *Lauto*), cinquième évêque de Coutances au VIe siècle (533-549) qui aurait accompli son premier miracle en guérissant une femme aveugle. (photo ci-contre) Après sa mort, il fut béatifié et fut particulièrement honoré à Briovère, qui aurait abrité son tombeau. Un pèlerinage y était effectué et la ville prit alors le nom de Saint-Laud, puis Saint-Lô. Le seigneur de Sénoville, patron de l'église, était l'héritier du fondateur de ce premier lieu de culte.



- ✓ En 1308, Robert Bertran, seigneur de Bricquebec, rendit à Jean Bisson, écuyer, le fief de Bacon qui n'est rien d'autre que le fief de Sénoville, relevant de la baronnie de Bricquebec et portant le nom de ses premiers possesseurs.
- ✓ Le fief noble de Sénoville dépendait donc de la baronnie de Bricquebec, et portait le nom de fief Bacon, comme précisé ci-dessus. Cette baronnie faisait preuve d'une économie dynamique, des marchés puis des foires sont instaurées. Les bailles et les fiefs sont des concessions d'une terre, d'un bien, d'un droit à charge en contrepartie le seigneur recevait une rente annuelle et perpétuelle. Pour faciliter la gestion et la perception de ces rentes seigneuriales, le domaine fieffé de Bricquebec est divisé en portions appelées prévôtés. Indépendantes des fiefs, elles relèvent directement du seigneur, soit en « bourgade », soit en village...les Bailles nouvelles et anciennes dites « de Randal », devenues au XVIe siècle la prévôté des Bailles, de Surtainville, de Sénoville, de Brucheville, de la Haye de Magneville (éphémère) intégrée à celle de Magneville.
- ✓ Le seigneur de Sénoville avait des droits d'usage dans la forêt de Bricquebec qui, primitivement, s'étendait sur une superficie considérable englobant les communes des Perques, du Vrétot, de Sénoville, de Pierreville et de Surtainville.
- ✓ On trouve comme seigneur de Sénoville, Guillaume de Sottevast en 1278, Yvon du Buisson en 1308, Jean Hervieu en 1251 qui était également seigneur de Lanquetot.

On trouve ensuite des lettres indiquant que la famille de Lanquetot vendit au révérend père Richart, abbé de Cherbourg, leurs droits, dîmes, seigneurie, etc.

✓ A la fin du XIVe siècle, le fief de Sénoville appartenait encore à la famille Hervieu : Pierre Hervieu, écuyer, seigneur de Sénoville en 1394 et 1414. Son fils, Pierre Hervieu, sieur de Lanquetot à Pierreville, devint seigneur de Sénoville après le décès de son frère Guy. De son union avec Marguerite de Silly, fille de Robert, sieur de la Houlette à Quettetot, il eut 5 enfants dont Jean 1er Hervieu, écuyer, seigneur de Sénoville qui fut maintenu noble en 1485 par Montfaut.

Jean II Hervieu, fils de Jean 1^{er} Hervieu et de Marie de Grimouville de Carantilly, nouveau seigneur de Sénoville décéda en 1522. De son union, en 1500, avec dame Marguerite Langlois de Mandenaville, sont issus notamment : Michel Hervieu, curé de Sénoville et prieur de Tréon en 1524, et Guyon (ou Yon) ; Marguerite Hervieu qui épousa en 1521 Guillaume Michel (1490-1560), seigneur de Belouze, de Vesly, de la Pérerie, de Beaulieu et de la Malhardière ; Guyon (dit Yon) Hervieu, qui suit.

Guyon Hervieu (décédé en 1574), écuyer, seigneur de Sénoville et Mandenaville (fief situé aux Moitiers-d'Allonne) épousa en 1527, Louise de Grimouville et auront trois enfants dont Adrien.

Adrien Hervieu (décédé en 1574), avec son épouse Jeanne Le Roux, dame de la Ferrière, n'eut qu'une fille unique Jeanne, qui épousa vers 1564, Jean de Marles, écuyer, sieur de la Falaise.



Blason de la famille Hervieu : D'azur au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules.

- ✓ Par ce mariage, le fief de Sénoville passe ainsi à la famille de Marles avec successivement, Jean de Marles (1620-1638), Georges de Marles (1620-1638), Pierre de Marles (1676-1683), Charles de Marles (1684-1718). Les deux fils de Charles de Marles, Charles-Roger et Nicolas-Renault de Marles se partagèrent l'héritage familial en 1719 ; la terre, le manoir et la seigneurie de Sénoville furent vendus cette année-là par Charles-Roger de Marles à Gabriel-Raphaël de Beauvais demeurant à Paris. Mais, Nicolas-Renault de Marles, après plusieurs procédures, reprit, sur retrait féodal, la terre de Sénoville, en juin 1720.
- ✓ En 1723, Nicolas-Renault de Marles vendit à messire François Le Verrier, seigneur de Thoville, Sartilly et autres lieux, le manoir seigneurial de Sénoville avec sa basse-cour, le fief noble de Sénoville ainsi que le droit de patronage de l'église. Il vendit également les terres, maisons, bois et moulin à blé à Gabriel de Loucelles, sieur de Villy, demeurant à St-Martin-le-Gréard. François Le Verrier, usa de son droit de retrait féodal pour obtenir ces biens contre dédommagement.



Le manoir seigneurial de Sénoville

- ✓ Au décès de François Le Verrier, dernier du nom des Le Verrier de Thoville, le 20 novembre 1734, c'est Louise Catherine de Chantepie qui est l'héritière bénéficiaire du défunt. Son neveu, Charles-Anne-Hervé de Chantepie, écuyer fils ainé de feu Hervé de Chantepie, seigneur de Fontenay, hérita du fief de Sénoville, qu'il vendit, en 1741, au messire Bon Antoine de La Haye (1702-) écuyer, conseiller du roi, lieutenant criminel au baillage de Valognes.
- ✓ Du mariage, en août 1725, de ce nouveau seigneur de Sénoville, avec Jeanne Scholastique Catherine de Fontaines, sont issus six enfants dont Bon-François de La Haye (1738-1816), cinquième de la fratrie, prêtre, curé de Sénoville, auteur de la reconstruction de l'église, et Guillaume-Antoine-Pierre de La Haye, deuxième de la fratrie, lieutenant au régiment Royal des vaisseaux en 1747.
- ✓ Le fils aîné de Guillaume Antoine Pierre de La Haye, Louis-Madeleine-Robert de La Haye (1775-1828), a été maire de Sénoville en 1810, il le restera sous la Restauration. Son second fils, Charles-Jean-Jacques de La Haye (1776-1835) décédera sans alliance.

Les deux frères de La Haye furent rayés par erreur de la liste des émigrés du département en l'an VII et l'an VIII. Leurs biens confisqués leur furent rendus. Ils sont inhumés dans le même tombeau au cimetière de Saussey.

- ✓ Sous l'ancien Régime (1589-1789), la paroisse relevait du baillage de Valognes secondaire du baillage du Cotentin. Elle dépendait de l'élection de Valognes, de la généralité de Caen. Elle dépendait de la sergenterie de Beaumont.
- ✓ En 1790, il y avait à Sénoville un fief et 4 extensions de fief : le fief de Sénoville, relevant de la baronnie de Bricquebec ; une extension de la baronnie de Bricquebec ; une extension du marquisat de Flamanville ; une extension de la seigneurie de Baubigny ; une extension de la fief-ferme de Carteret.
- ✓ De 1790 à 1801, Sénoville fit partie du canton de Surtainville. Cette circonscription regroupant 8 communes devait dans l'esprit de ses initiateurs servir seulement de circonscription électorale. Elle fut définitivement abolie en 1801, et partagée entre les cantons des Pieux et de Barneville. La commune de Sénoville qui était donc rattachée au canton de Barneville est désormais rattachée au canton des Pieux, depuis la disparition du canton de Barneville-Carteret en 2015.
- ✓ Après le débarquement du 6 juin 1944, l'objectif des Américains est de s'emparer du port en eaux profondes de Cherbourg. Cependant, ceux-ci trouvent sur leur route une résistance allemande acharnée à Carentan et Montebourg. Le 18 juin, ils libèrent Barneville (la coupure du Cotentin), isolant par la même près de quatre divisions allemandes dans la péninsule. Le 22 juin, alors que dans la ville de Cherbourg les troupes allemandes encerclées entreprennent la destruction systématique des installations portuaires, les Américains entament une offensive et conquièrent le précieux port le 26 juin.

Mais dès la reprise de l'offensive vers l'intérieur des terres, les Gl's se heurtent à un adversaire dont ils avaient sous-estimé la résistance : le bocage normand. C'est le début de la « guerre des haies », les haies formant une ligne de défense naturelle formidable.

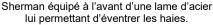
Pour le général Collins, les conditions de combat rappellent la jungle tant l'ennemi est camouflé. Les GI's en sont réduits à avancer d'enclos en enclos.

Pour sortir de cette impasse, le général Bradley change de stratégie. Au lieu d'attaquer sur l'ensemble du front, il décide de concentrer son effort sur une petite zone, l'opération Cobra est déclenchée le 25 juillet. Il s'agit d'une offensive américaine afin de s'ouvrir la route de la Bretagne, et d'enfoncer les lignes de défense allemandes.

Dans la journée du 26 juillet 1944, quatre divisions américaines passent à l'attaque : les 8ème, 79ème, 83ème et

90ème divisions d'infanterie. Ces unités attaquent selon deux axes, l'un à l'est, le long de la route reliant les localités de Lessay et de Coutances, l'autre le long de la route Périers-Coutances. La progression américaine est aussi facilitée par la mise au point du dispositif de coupe-haies, le Rhinocéros, installé sur les chars Sherman, qui permet un







Fantassins américains et chars Sherman M4 traversant la ville de Coutances lors de l'opéra-

franchissement quasi-immédiat des haies du bocage normand.

- ✓ La Communauté de communes du canton de Barneville-Carteret s'est créée en décembre 1994 avec huit communes du canton : Barneville-Carteret, Baubigny, La Haye-d'Ectot, Les Moitiers-d'Allonne, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville et Sortosville-en-Beaumont. La commune de Baubigny rejoindra l'EPCI en 2000 tandis que Saint-Jean-de-la-Rivière, commune limitrophe de Barneville-Carteret, préféra adhérer à la communauté de communes de la région de Portbail créée un an plus tôt. En décembre 2004, elle fusionne avec la Communauté de communes de la région de Portbail pour former la Communauté de communes de la Côte des Isles.
- ✓ La Communauté de communes Côte-des-Isles est donc née le 31 décembre 2004 de la fusion des communautés de communes de la région de Portbail et du canton de Barneville. Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin, pour devenir le Pôle de proximité de la Cote des isles.
- ✓ La Communauté d'Agglomération Le Cotentin. Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin est née depuis le 1^{er} janvier 2017. La CAC regroupe l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nou-

velles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi. La création d'une commune nouvelle à la dimension de la Côte-des-Isles n'a pas été possible faute de consensus.

Des projets à plus petite échelle, autour de Portbail, de Barneville et un autre soutenu par le syndicat scolaire de l'école des 7 lieux, ont eux aussi capoté ; la commune du

Mesnil a dit « non » et préféré la politique du « chacun dans son coin » ! Les communes voisines de Barneville-Carteret n'ont pas souhaité se joindre à cette dernière.

Et pourtant, la création d'une commune nouvelle aurait très certainement permis de renforcer la capacité d'action de nos petites communes rurales (mutualisation des moyens par exemple) et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité. Cependant, Portbail, Saint-Lô-d'Ourville et Denneville se sont regroupées pour former la commune nouvelle Port-Bail-sur-Mer.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

• **Ricart le Forgeron** (XIV^e) de Sénoville, était un forgeron capable de fabriquer des canons comme en témoigne l'attestation donnée en 1378 par Raoul Lemperière, garde du sceau des obligations de la vicomté de Valognes. Il reçut 50 francs or de Simon d'Esparza, capitaine de Cherbourg, pour réaliser un canon...en pleine guerre de Cent Ans (1337-1453).

Par la cession définitive du Cotentin, faite en 1355, à Charles le Mauvais (Charles II de Navarre), roi de Navarre, Cherbourg devint la principale forteresse de la domination de ce prince. Durant le reste du XIV^e siècle, ce fut là que débarquèrent presque toujours les troupes anglaises et navarraises qui ravageaient la Normandie. Le château de Cherbourg soutint trois sièges mémorables, justement celui de cette année 1378 quand Du Guesclin, chargé par le roi de France de récupérer les possessions normandes de Charles le Mauvais, l'assiégea.

Toutefois, les Français ne purent s'emparer de Cherbourg, alors inexpugnable. Les Navarrais, voyant qu'il n'y avait point de salut en Normandie, concédèrent Cherbourg aux Anglais pour une durée de trois ans en juin 1378, en échange d'une aide financière et militaire. Malgré tous les efforts de Du Guesclin qui assiégea la ville jusqu'en décembre avec de nombreuses machines de guerre, Cherbourg resta anglaise jusqu'en 1393.

Ainsi, ce Ricart le Forgeron aura-t-il probablement contribué au renforcement des défenses de Cherbourg ?

Le château de Cherbourg est un ancien château fort, fondé probablement au Xe siècle. En 1347, le roi de France le renforce ainsi que les remparts de la ville. Charles le Mauvais (cité plus haut) construit un nouveau château qui devient la plus puissante citadelle du navarrais.

Après avoir été la possession des Anglais pendant la guerre de Cent Ans, une place forte pour les partisans du catholicisme contre les assauts des ligueurs et des protestants, lors des guerres de Religion, le château sera finalement rasé en 1688 par François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, sur ordre de Louis XIV. Il est enfermé dans une enceinte bastionnée construite



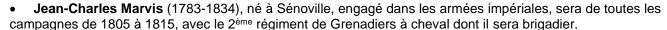
Le château de Cherbourg au XVIe siècle

par Vauban. Ne restait comme dernier vestige la Tour de l'Eglise qui fut détruite en 1850 au moment de la construction du quai Napoléon.

• Louis Hervieu (XVe) (ou Louis 1er Hermon), fils de Pierre Hervieu, écuyer et seigneur de Sénoville, et de Guillemette Lestablier, dame du Buisson, est le 24ème abbé régulier de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

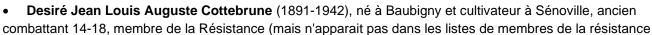
Elu en l'année 1444, il gouverna l'abbaye pendant sept ans. Décédé en avril 1451, il est inhumé dans l'église, son gisant y est encore visible dans un enfeu du mur nord du chœur. (cf. § Eglise Saint-Lô).

Il succéda à Etienne de Hauquet qui gouverna l'abbaye de 1440 Gisant de Louis Hervieu dans église de Sénoville à 1444, et fut remplacé par Jean Il Caillot, abbé régulier de 1451 à 1470.



De 1804 à 1815, les grenadiers à cheval n'interviennent qu'occasionnellement dans les batailles, étant généralement tenus en réserve aux côtés de Napoléon. À chacune de leurs interventions, cependant, les résultats sont spectaculaires : ils contribuent à la déroute de la cavalerie de la Garde russe à Austerlitz, échappent à l'encerclement à Eylau (8 février 1807 dans le Nord de la Prusse orientale), refoulent les Bavarois à Hanau (30 et 31 octobre 1813) et se distinguent encore lors de la campagne de France. Les grenadiers à cheval n'ont jamais été vaincus au combat par de la cavalerie adverse et sont considérés comme « le régiment le plus fameux de la cavalerie lourde française ».

Il est nommé Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur le 12 novembre 1814, par ordre du roi Louis XVIII.



locale), est arrêté le 6 aout 1942 par les autorités allemandes pour « détention illégale d'arme » d'un fusil de chasse. Condamné à mort le 9 octobre 1942 par le tribunal militaire allemand de Saint-Lô (FeldKommandantur 722), il est fusillé le 22 octobre 1942 à Saint-Lô à l'âge de 51 ans.

Son nom apparaît avec l'initiale du prénom D, sur le monument commémoratif aux victimes de la répression nazie, qui se situe à la porte de l'ancienne prison détruite lors du bombardement du 6 juin 1944,

• Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la première Guerre mondiale. 16 noms apparaissent sur le monument aux morts : Auguste **Bourgoise** (1889-1915) ; Arsène **Desprez** (1880-1914) ; Emile **Dubost** (1893-1918) ; Louis **Férey** (1879-1920) ; **Paul Godefroy** (1884-1915) ; Jean **Hamel** (1896-1918) ; Jules **Jeanne** (1886-1914) ; Eugène **Le Savourey** (1881-1914), disparu ; Auguste **Levallois** (1896-1917) ; Alfred **Mabire** (1892-1916) ; Victor **Marvis** (1898-1918) ; Albert **Osmont** (1896-1921) ; René **Osmont** (1896-1917) ; Alexandre **Sibran** (1890-1914) ; Albert **Sorel** (1879-1918), disparu ; Arsène **Viger** (1894-1916).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (x5) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation, ou lieu d'exécution comme Désiré Cottebrune (cité plus haut).

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de





Le monument aux morts est une colonne quadrangulaire portant une croix de guerre à son sommet.

beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX° siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les soldats morts pour la France sont au nombre de 4 : Constant **Leboisselier** (1901-1940) ; Auguste **Lelubez** (1904-1940), prisonnier de guerre mort en captivité ; Alfred **Lemarquand** (1910-1941) ; Paul **Vautier** (1905-1940).

Il eut 2 victimes civiles : Berte Padet (22 ans), Emile Padet (23 ans).

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

• Eglise Saint-Lô (XVIIIe)

L'église paroissiale de Sénoville est sous le vocable de Saint-Lô, cinquième évêque de Coutances.

Avant la Révolution, le seigneur du lieu en était le patron, c'est-à-dire qu'il présentait un prêtre à la nomination de l'évêque de Coutances quand la cure était vacante. Il percevait les 2/3 des dîmes et le curé l'autre 1/3. Mais depuis le XVIIe siècle au moins et au XVIIIe siècle, le curé percevait toutes les dîmes et devait en contrepartie entretenir un vicaire et prendre en charge les réparations de l'église et du presbytère.

L'abbaye Notre-Dame du Vœu près Cherbourg avait quelques droits de dîmes sur la paroisse, mais ses abbés et religieux furent fréquemment dans l'obligation de soutenir de nombreux procès pour faire valoir leurs droits, procès contre les seigneurs et les curés de Sénoville, depuis le XVe jusqu'au XVIIe siècle.

L'église n'a gardé du sanctuaire médiéval que l'arc triomphal qui sépare le chœur de la nef. La reconstruction étant réalisée à partir de 1765, aux frais de la paroisse et du sieur curé, Bon François de la Haye.

Le mobilier et la statuaire retiennent l'attention. Ces objets d'arts sont presque tous classés





MH: le grand autel avec son tabernacle et son retable en bois peint et doré, de style Louis XV tardif, Saint-Lô et Sainte-Barbe, terres cuites de la fin du XVIIIe, une Sainte-Barbe du XVe ou XVIe, les stalles du XVIIIe, la chaire d'époque Louis XIII. Puis, les fonts baptismaux du Moyen Age, les statues de Saint-Nicolas (XVe)...

La Perque et la Crucifixion sous l'arc triomphal, en bois peint et doré du XVIIIe est la plus belle et la plus soignée du canton.

Dans la nef, on retrouve deux autels de style Louis XV avec leurs importantes statues de toutes les époques (en pierre, bois ou terre cuite) qui s'harmonisent entre elles par la polychromie.

Au centre du retable, dans une niche, un petit Saint-Sébastien, en bois, du XVIIe. Des deux côtés de la nef, plusieurs statues : Sainte-Catherine d'Alexandrie (XVe), Saint-Jacques (XVe), la Vierge à l'Enfant (XIVe), Saint-Jacques (XVIe) et Saint-Nicolas (XVe).







Les deux autels



Le grand autel

Dans le mur de la côtière nord du chœur, un enfeu avec gisant de prêtre grandeur nature, pouvant être daté de la fin du XVe. Il s'agit du tombeau de Louis-Hervieu de Sénoville, 24ème abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, décédé en 1451 (classé MH au titre objet).

La pierre tombale en marbre noir, dans le pavé du chœur recouvre probablement le tombeau de Jeanne Hervieu, 2ème épouse de Jean de Marle (décédé

en 1623), chevalier, seigneur d'Amécourt, de Sénouville et de La Ferrière, Gouverneur des ville et château de Bricquebec.

La tour clocher abrite deux cloches dont l'une est de 1823 et l'autre, nommée Louise-Antoinette, plus ancienne porte une inscription qui rappelle, le don en 1777 de messire Bon François de la Haye (1738-1816), curé de la paroisse, et le nom du patron et seigneur du lieu.



Dans le cimetière, le soubassement du calvaire est constitué de six anciennes pierres tombales : celles de messire Jacques Jacques, curé de Sénoville, décédé en 1715 et de messire Louis Jacques, prêtre de Sénoville, décédé en 1703, elles comportent une simple croix.

Les quatre autres pierres sont à croix nimbée ou cerclée. Croix celtique que l'on trouve plus fréquemment dans l'ouest du Cotentin, en réemploi notamment dans les dallages d'église, soubassements de calvaire ou clôtures de cimetières.



Ancien presbytère (XVIIIe)

L'ancien presbytère a été édifié vers 1766-1767, sur l'emplacement d'une construction plus ancienne dont il subsiste la porte charretière et la porte piétonne (fin XVe ou début XVIe) en arcs plein cintre surmontés de larmiers.

La maison d'habitation est caractéristique de la deuxième moitié du XVIII^e. Symétrie des ouvertures de la façade sur cour : 9 fenêtres en arc surbaissé et une porte à imposte, 3 lucarnes à linteau surbaissé et à bâtière.

La façade postérieure est éclairée de petits jours au rez-de-chaussée et de fenêtres très étroites à l'étage.

La reconstruction de ce presbytère entreprise par les habitants de la paroisse, comprenait en 1790, cuisine, salle, office, 3 chambres, 2 cabinets... plus une salle, une écurie, caves, pressoir, grange, boulangerie, hangar que le sieur curé fit construire à ses frais.





S'étendant sous son jardin, on aurait trouvé une sépulture antique de quarante pieds de diamètre qui n'a été visitée qu'en partie ; elle est remplie d'ossements, de fragments de vases et de monnaies romaines. Il y a eu peut-être sur cette sépulture un tertre, duquel la paroisse a pris son nom.

• Manoir de Sénoville (XVe-XVIe-XVIIIe)

La construction de ce vaste ensemble de bâtiments s'échelonne de l'extrême fin du XVe jusqu'au milieu du XVIIIe. Il est divisé en deux propriétés : la ferme et l'habitation seigneuriale.

La ferme se caractérise par son habitation rénovée et comprise dans un grand bâtiment édifié entre



1741 et 1768. Les communs situés dans l'autre bâtiment possèdent des portes à linteaux de bois, des jours, éclairant les greniers, dont les linteaux sont soulignés par des accolades plates à peine esquissées. La charpente date, pour l'essentiel, du XVIIIe.

La vieille boulangerie, l'ancien « jardin du colombier » abondamment fleuri et planté d'arbres de diverses essences constituent un ensemble agréable avec les clos bordés de haies et de peupliers, l'église et l'ancien presbytère.

Un portail, percé dans un long mur aveugle permet d'entrer dans la cour de l'habitation seigneuriale.

En 1723, existait cet endroit, une porte cochère et un petit « chalet » d'entrée. D'ailleurs, la partie inférieure d'une des tours constituant ce petit chalet est encore visible sur le bâtiment, à gauche de l'entrée.

Au bout du grand mur, une haute tour ronde flanque l'angle nord du manoir. Haute d'une douzaine de





mètres et d'un diamètre de cinq mètres, elle se donne l'air d'un donjon médiéval avec son encorbellement qui soutenait le sommet de la construction, mais vu l'absence d'archères et la faible épaisseur de la maçonnerie, elle ne semble pas antérieure aux premières décennies du XVIe siècle.





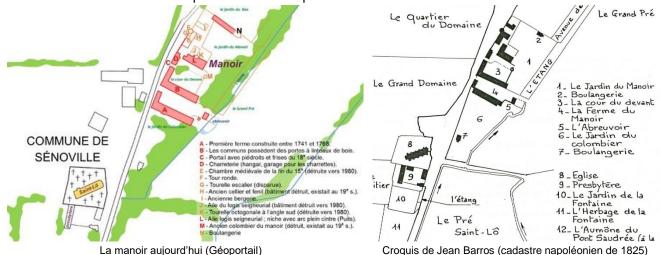




Haute tour ronde flanque l'angle nord du manoir : l'édifice a servi de colombier dans sa partie haute.

Le couronnement, en partie conservé, est constitué de petits arcs en anse de panier supportés par des corbeaux ressemblent à des mâchicoulis. En partie basse, une ouverture à fort ébrasement extérieur ressemble à une petite canonnière. A mi-hauteur, une ouverture en « trou de serrure » pour une couleuvrine.

La tourelle d'escalier, accolée à la tour, a, elle aussi, deux meurtrières à fusil dont une cruciforme... Elle s'appuie sur le mur du bâtiment longeant le chemin, et sur un puissant culot maçonné avec d'énormes plaques de schiste. La pointe du culot a été remplacée par un solide corbeau de cheminée à l'époque où l'on a percé le bas de la tourelle pour aménager un accès facile à la salle voûtée par un escalier droit en pierre qui n'existe plus. A l'origine, l'accès à la salle devait se faire par une échelle depuis la salle basse ...



Le logis seigneurial était constitué de deux ailes en équerre. L'aile avant qui était la plus ancienne n'existe plus. Au XVIIe a été élevée l'autre aile qui a quasiment englobé la tourelle qui se trouvé à l'angle dont il reste quelques vestiges. La façade nord est quelque peu étonnante avec une porte au rez-de-chaussée qui donne sur un réduit sans issue éclairé par des meurtrières ou fentes de tir. Une niche dans la muraille, avec arc plein cintre, abrite un puits...

Dans la cour dite « cour du devant » devait exister un colombier qui a complètement disparu.

En 1278, Guillaume de Sottevast était seigneur de Sénoville, tout comme Yvon du Buisson en 1308. Puis, à partir du XIV^e siècle (fin), une quinzaine de propriétaires se sont succédé au manoir. En 1394, Pierre Hervieu, écuyer, marié avec Guillemette Lestablier était seigneur de Sénoville ; son fils Pierre Hervieu, sieur de Lanquetot, époux

de Marguerite, dame de Saussemesnil de Silly, le devint à la mort de son frère Guy (seigneur de Sénoville, prêtre). Le titre se succéda jusqu'à Adrien Hervieu, décédé en 1574, qui marié avec jeanne Le Roux de La Ferrière, n'eut qu'une fille unique, Jeanne Hervieu. Celle-ci, héritière du fief de Sénoville, se mariant avec Jean, sieur de la Falaise de Marles, seigneur de la Falaise, d'Amecourt, de Tibiville et de Saint-Clair, passa le fief dans cette famille de Marles.

Leurs arrières-arrières-petits-fils, Charles-Roger de Marles et Nicolas-Renault de Marles se partagèrent l'héritage familial en novembre 1719.

Rappelons que la terre, le manoir et la seigneurie de Sénoville avaient été vendus, cette même année, à Gabriel-Raphaël de Beauvais, chevalier, sgr baron de Gentilly, demeurant à Paris.

Après plusieurs procédures au Châtelet de Paris Nicolas Renault de Marles reprit, sur retrait féodal, la terre de Sénoville, l'année suivante.

Le 19 octobre 1723, Nicolas-Renaud de Marles, vendit le manoir seigneurial avec sa basse-cour, ainsi que le droit de patronage de l'église à François Le Verrier, Chevalier, seigneur de Thoville et autres lieux.

Le lendemain, il vendit à Gabriel de Loucelles, écuyer, sieur de Villy, demeurant à Saint-Martin-le-Gréard, des terres, maisons, bois et moulin à blé qu'il s'était réservé dans la paroisse de Sénoville. Mais François Le Verrier usa de son droit de retrait, et Gabriel de Loucelles fut obligé de lui remettre, contre dédommagement, les biens qu'il avait acquis.

Charles-Anne-Hervé de Chantepie (décédé en 1719) qui hérita du fief de Sénoville suite au décès de François Le Verrier en 1734, le revendit à Bon Antoine de La Haye (1702-?), conseiller du roi, lieutenant civil et criminel au bailliage de Valognes.

A cette époque, le manoir de Sénoville n'était pas spécialement habité par ces seigneurs, l'un des enfants de Bon Antoine de La Haye étant né à Lieusaint, et ses petits-fils, Louis-Madeleine Robert et Charles Jean Jacques vécurent pendant toute la révolution à Coutances.

Aujourd'hui, le manoir étant une propriété privée, on ne peut faire que la visite extérieure.

Dans le bâtiment « la ferme du Manoir » (repères A et B), la famille Delarocque, propriétaire de cette partie, propose (ou proposait) des chambres d'hôtes. L'autre partie correspondant à l'ancien logis seigneurial appartient à un particulier.

Moulin à vent - la Masse de l'Epivent

Ce moulin-tour avec bandeaux et claveaux de grès alternés a été restauré et transformé en habitation de vacances.



Du point de vue typologique, les moulins-tours constituent la majorité des bâtiments subsistants. Jadis couverts de chaume ou d'essentes et construits sur deux ou trois niveaux en pierre apparente (6 à 8 mètres), exceptionnellement sur une cave enterrée (Sainte-Geneviève), avec un appareillage plus soigné

lorsqu'il s'agit de calcaire, les tours subsistantes, toutes cylindriques, ne bénéficient que rarement d'éléments ornementaux.

Les moulins-tours ne semblent pouvoir réellement se distinguer que par des nuances volumétriques que traduisent certains toponymes : alors que le qualificatif *Epivent* (Il désigne celui qui habite un lieu-dit (l') Epivent, ou qui en est originaire), commun aussi bien à la Côte des Isles qu'au Val-de-Saire n'offre qu'un pendant moqueur aux *Ecoute-s'il-Pleut* (ruisseaux).





La récurrence des *Bavent*, avatar de « (là où ; Que) bat le vent » plutôt que de « bas vents », coïncide, sur le quart sud-ouest de la presqu'île, avec des tours trapues adaptées à des contingences idoines quand celles plus élancées de l'intérieur, comme le moulin des *Traynels* à Montgardon, semblent chercher en élévation les garanties de leur rendement...

Rappelons qu'au moins 800 moulins ont œuvré en Cotentin. Plus des trois quarts étaient mus par la force hydraulique, et environ 180 profitant du potentiel éolien, dont au moins 80 moulins à tourner encore en Côte des Isles au XVIIIe siècle.

Maisons typiques

Dans certains hameaux de la commune, on trouve des bâtiments avec des éléments intéressants, par exemple au Hamel-au-Vesque, à la Lubérie à La Dépraizerie, au Bas-Hameau, mais surtout au :

Hameau de l'Epivent,

Il y a une maison de la fin du XVIIIe, avec lucarne triangulaire « pendante » et ouverture circulaire. Son bas-relief en pierre bleue donnant la date de la construction. Il représente une couronne de feuillages et de fruits entourant l'inscription rappelant les auteurs de sa construction en 1783, Jacques et Thomas Le Sauvage et leur mère Marie Mathieu.

A priori, ce serait le seul exemple connu d'un bas-relief en pierre bleue donnant la date de construction.



Hameau La Commune

Une maison possède les caractéristiques de l'époque XVIIIe siècle : symétrie des ouvertures de la façade, linteaux en arc segmentaire, souches de cheminées, un étroit bandeau soulignant la séparation de l'étage et du rez-de-chaussée. Les extrémités des appuis des trois fenêtres de l'étage reposent sur des crochets décorés d'un cœur. Sous le bandeau, deux plaques sculptées portent une tête grotesque avec ailes et feuillage. Etonnante décoration sculptée.





Les cours d'eau & ponts & moulins à eau

• La Scye prend sa source à la limite de Saint-Germain-le-Gaillard et Pierreville, et prend la direction du sud-ouest puis sud. Elle s'oriente vers l'est en quittant le territoire de Pierreville, traverse Surtainville, et en frôlant la limite nord de Sénoville (à environ 160 m, au plus près, le long de la route Maison Couppey - la Baronnerie), pour ensuite rejoindre les eaux de la Douve entre Bricquebec et Néhou...

Longue de 26.6 km, elle a une ribambelle d'affluents. Comme la plupart de ses affluents, elle actionnait de nombreux moulins, dont celui du manoir de Gonneville, à la limite de Bricquebec / Saint-Jacques-de-Néhou, où est né le grand-père de Guy de Maupassant...



La Scye, au pont de la route de la Pigacherie (Surtainville)

- Le Beautrain prend sa source au sud du bois des Rocqueries. Il se jette dans la Scye aux abords sud du bois des Vieilles Ventes. Il sert de limite administrative avec Le Vrétot.
- Le ruisseau de la Fontaine prend sa source quelque part du côté de la Lubérie. Il s'orient à l'ouest en longeant la touristique, et disparaît pour réapparaître à Baubigny au hameau de la Fontaine, pour rejoindre probablement les eaux de l'autre ruisseau, le ruisseau de Doue(t), ou se jeter directement dans la mer

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de



séchage. Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis.

Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis

en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village.

C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région.

Leur utilisation a été progressivement abandonnée au XX^e siècle avec l'arrivée de la machine à laver (vers 1950).

Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés

Sur le site « *Lavoirs de la Manche* », deux lavoirs sont repertoriés dans la.







Lavoir de la Lubérie

Croix de chemin & calvaires, oratoires.

commune de Sénoville, celui du bourg et celui du hameau la Lubérie.

Les croix de chemin et calvaires se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.



Croix de cimetière (XVII°)



Croix Blanche (XVIIe)



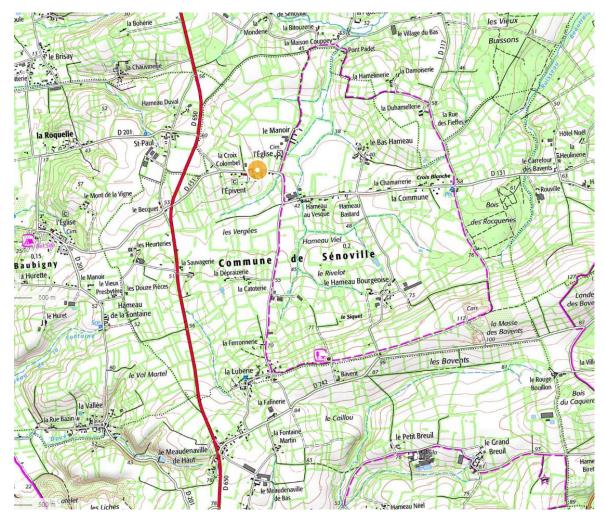
Croix Colombel (XX^e)



Croix de la Lubérie (XVI^{Ie})

Communes limitrophes & Plans





Randonner à Sénoville

- Le **Topoguide de randonnées de la Cote des Isles**, concocté par la CC Côte des Isles (Aujourd'hui pôle de proximité de la CAC), propose sur le secteur une dizaine de circuits de randonnées pédestres, dont celui **de l'Epivent**, un circuit de 8,5 km au départ de l'église ...
- · Ou tout autre circuit à la discrétion de nos guides







Sources

<u>Divers sites internet</u>, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Abbés de l'abbaye de saint Sauveur ; Cotentine ; DDay Overlord ; Eglises en Manche ; Généanet ; Lavoirs de la Manche ; Les moulins du Clos du Cotentin : contribution à l'étude d'un facteur et indicateur de l'évolution du territoire et de ses contingences naturelles et anthropique ; memorialgenweb.org (relevé du monument aux morts de Sénoville) ; moulins-a-vent.net ; Notes historiques et archéologiques (le50enligneBIS) ; Remparts de Normandie ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; "Le Canton de Barneville-Carteret (Le Patrimoine)" de Jean Barros ; "Histoire des Evêques de Coutances..." de M Lecanu, curé de Bolleville ; panneau d'information devant le manoir ; ...

Remerciements à :